



# ARANC

## *Bulletin d'Information & d'Expression Municipal*

Août 2015 N° 86

[www.aranc.info](http://www.aranc.info)

[mairie.aranc@wanadoo.fr](mailto:mairie.aranc@wanadoo.fr)

### Sommaire

	Pages
Vie de la Mairie	2 à 19
CCPH , Borey,	20à 21
Manifestations	22 à 23
Vie Associative	23 à 30
Infos diverses	30 à 32

#### Rédaction:

Mathieu Daniel  
Savey-Garet Marie-Claude

#### Photographie :

Commission information

#### Composition :

Mairie d'Aranc

#### Impression :

Espace Copie



# Vie de la Mairie

## Compte Administratif 2014

### Section de Fonctionnement

#### Dépenses:

Opération 2014      277 596.77 Euros

#### Recettes:

Report 2013          272 147.33 Euros

Opération 2014      335 365.83 Euros

**Résultat            + 329 916.39 Euros**

### Section Investissements

#### Dépenses:

Report 2013          23 351.09 Euros

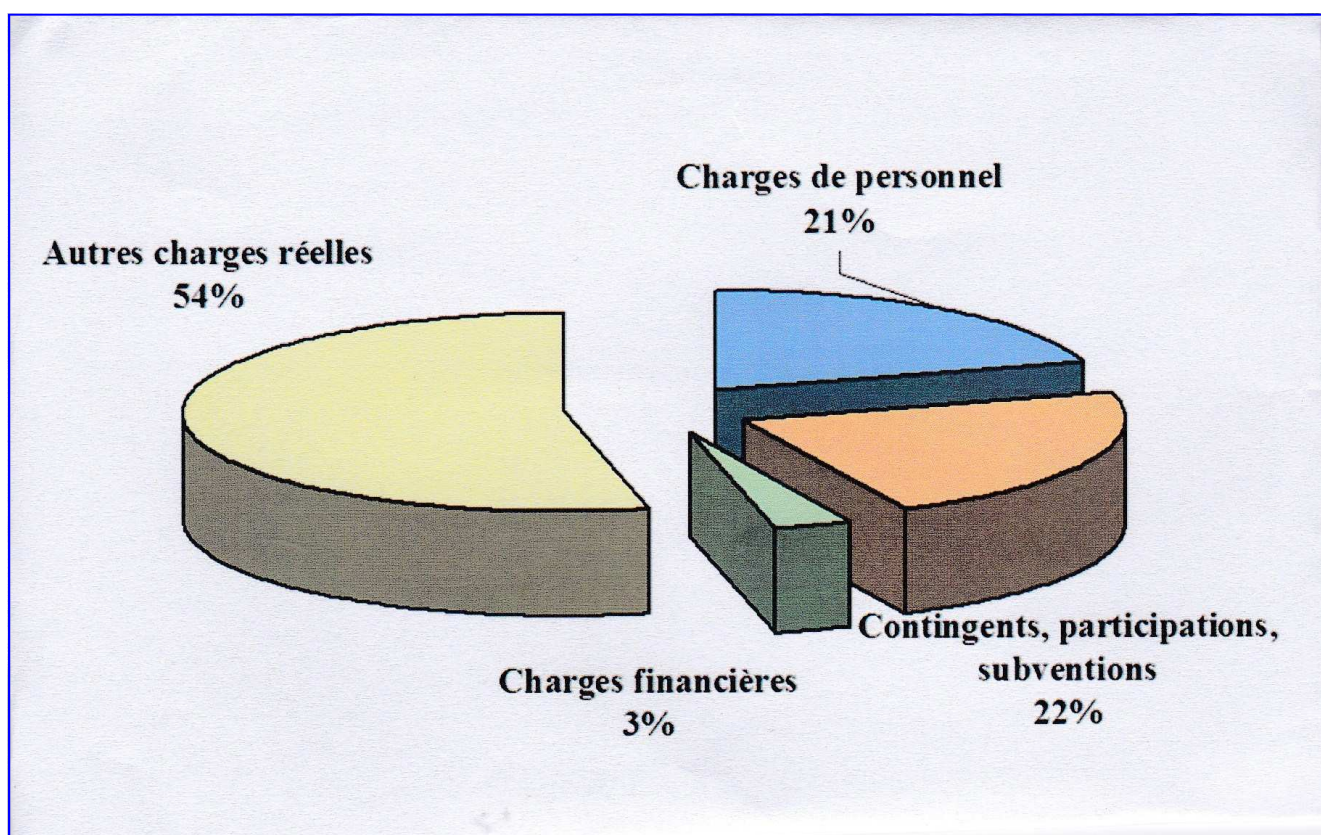
Opération 2014      255 230.30 Euros

#### Recettes:

Opération 2014      74 241.69 Euros

**Résultat            - 198 742.70 Euros**

**Résultat 2014 = Excédent + 131 173.69 Euros**



## Budget 2015

### Fonctionnement:

#### Principales Dépenses:

• Achat de Plaquettes	20 000 €
• Entretien des Bâtiments	10 000 €
• Entretien des chemins	40 000 €
• Electricité	9 000 €
• Assurances	6 400 €
• Fêtes et Cérémonies	7 300 €
• Taxes Foncières	6 000 €
• Frais de personnel	45 000 €
• Indemnités des élus	17 000 €
• Contribution SIVU	48 200 €
• Intérêt Emprunt	8 005 €

**Dépenses prévues en 2015 :  
313 742 €**

### Investissements

• Piste du Crêt	30 613 €
• Signalisation des rues	21 873 €
• Travaux de voirie	10 000 €
• PLU	5 000 €
• Achat de mobilier	1 000 €
• Aménagement cimetièrè	15 000 €
• CPINI (pompiers)	600 €
• Réhabilitation salle polyvalente	8 000 €
• Aménagement piste de Marchat	5 000 €
• Achat de matériel	1 000 €
• Création piste forestière De Sous le Bougeon	15 000 €
• Création de ralentisseurs	36 000 €
• Création d'Abri Bus	6 000 €
• Aménagement local atelier	6 000 €
• Fermeture local de stockage	10 000 €
• Panneaux d'affichage	5 000 €
• Aménagement abords Stade Multisports	15 000 €
• Travaux de sylviculture (forêt)	3 747 €

**TOTAL 199 832 €**

### Evolution des Dotations

	2013	2014	2015
<b>Centimes</b>	133 247	132 085	134 085
<b>DGF</b>	55 035	51 527	44 240
<b>Taxe Additionnelle</b>	34 835	31 304	28 325
<b>Dotation Solidarité Rurale</b>	16 149	16 663	17 872
<b>Autres</b>	23 928	25 365	≈ 25 000
<b>TOTAL</b>	<b>263 194</b>	<b>256 944</b>	<b>249 522 *</b>

\* -13 672 par rapport à 2013.

En 2017, le manque de dotation devrait se situer entre - 22 000 et -25 000 €

# Vie de la Mairie

## Commémoration du 7 Février 44



Dépôt de gerbe à la stèle de la ferme des Gorges  
Par Jacques Rabut et Marie-Claude Savey-Garet



Dépôt de gerbe à Résinand  
par François Oraison et Paulette Bely



Dépôt de gerbe à Aranc  
Par Marcelle Grobas et  
Jean François Julliard



## Remise de médailles chez les Pompiers



**9 Pompiers** ont été récompensés pour leur engagement au sein du CPINI d'Aranc:

- **Jacques Savey** médaille d'Or (41 ans de service)
- **Gilbert Pallet** médaille d'Or (38 ans de service)
- **Mario Araujo** médaille d'Or (36 ans de service )
- **Denis Pingon** médaille d'Or (36 ans de service )
- **Philippe Janody** médaille d'Or (32 ans de service )
- **Dominique Pingon** médaille Vermeil (29 ans de service)

Leur Chef de Corps **Patrice Tenand** a été élevé au **grade de Caporal**

**Jean Claude Durochat** et **Adrien Tenand** ont été élevés au grade de **1ère Classe**



Le Maire au nom de la municipalité a tenu à les féliciter pour leur fidélité, leur courage et leur engagement au service de nos concitoyens. Il a rappelé le danger de fermeture que risquent les CPINI aujourd'hui à cause des contraintes de sécurité et de formations de plus en plus exigeantes demandées par les services de l'Etat.

Le Maire les a assuré que la municipalité fera tout pour maintenir et sauver le CPINI d'Aranc qui a enregistré l'arrivée de la 1ère femme de son histoire: **Laura Lyaudet**.

## Projection du travail réalisé par les enfants de l'école d'Evosges



C'est avec émotion que le public a regardé le travail de mémoire des enfants de l'école d'Evosges sur la terrible journée du **7 Février 44 à Aranc. « une Commune meurtrie par la Barbarie nazie ».**

Pour la circonstance, a été utilisé l'écran géant et le vidéoprojecteur qui avaient été achetés par la municipalité.

Quel rendu !...

Avec leur instituteur, Stéphane Bellefin, les élèves ont travaillé durant 2 années scolaires (2013-2014-2015), sur les documents, témoignages, photos, transmis par Jean François Julliard et Marie-Claude Savey-Garet. Ces derniers ont recueilli les témoignages des habitants qui avaient vécu cet événement. Ils ont aussi rencontré les familles des personnes déportées ou des prisonniers.

Avec ces éléments enrichis des recherches sur Internet ou des livres d'histoire, ils ont su restituer cet événement dans le contexte de l'époque et nous montrer l'itinéraire de chaque prisonnier.



Un grand Bravo à ces jeunes enfants qui ont pris au sérieux cet événement et ainsi pu réaliser une projection de qualité.

A connaître les erreurs du passé, ils pourront mieux appréhender l'Avenir....

**Un grand Merci à leur enseignant !**

**Merci les enfants !**



## Réunion Publique



Avant de passer la parole aux responsables des différentes commissions qui ont présenté leurs activités, **le Maire Daniel Mathieu** a rappelé que la tenue d'une réunion publique une fois par an était un engagement pris lors de la campagne électorale.

Promesse tenue avec cette première réunion publique qui s'est tenue devant une assistance très attentive.

Après avoir expliqué le rôle des différentes commissions et l'organisation interne de la nouvelle municipalité et de son fonctionnement, le Maire a présenté le Bilan financier de l'année 2014 et le Budget de 2015.

La parole a été ensuite donnée à l'assistance. Des questions n'ont pas manqué auxquelles les membres du Conseil ont répondu le plus clairement possible.



## Commémoration du 8 mai 45



Stèle: Dépôt de Gerbe  
par Jacques Oraison et Annie Navel

### Ci-dessous le discours du maire Daniel Mathieu lors de la cérémonie.

« Mesdames, Messieurs, Chers Citoyens,

Avant de vous lire le message du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, je voulais vous dire combien il est important de se retrouver rassemblé en ce jour du **8 mai** pour commémorer le 70<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire des Alliés sur le **Nazisme**.

Après avoir répandu la terreur dans toute l'Europe et au-delà pendant 5 longues années, **l'armée hitlérienne** était enfin vaincue.

Le 7 mai, **la capitulation sans condition** de l'Allemagne était signée à **Reims. Staline et De Gaulle** absents à cette signature **exigèrent** qu'une nouvelle cérémonie officielle soit organisée sur les terres des vaincus à Berlin.

**Ce fut fait le 8 mai à minuit** qui marquait la fin des combats.

La capitulation n'est pas la paix, elle n'interviendra malheureusement qu'en août 1945, qu'après l'explosion atomique d'Hiroshima qui mettra fin aux hostilités entre américains et japonais.

Nous célébrons la fin d'une terrible guerre, une victoire, la mémoire des victimes. Le 8 mai, c'est

l'issue de 5 ans de combat qui se terminent par la victoire des démocraties contre celui des tyrans et de leurs bourreaux.

Cette guerre, certainement la plus inhumaine de l'histoire, si tant est qu'il y ait des degrés dans l'horreur, fut en tout cas la plus meurtrière.

.Elle fut le combat de la liberté contre l'oppression, de la démocratie contre le totalitarisme de l'humanité contre l'horreur démoniaque. Nous célébrons la victoire des Alliés, la victoire de la France. La victoire de la seule vraie France, celle qu'incarnait le Général de Gaulle et les femmes et les hommes de la Résistance.



Résinand: Dépôt de Gerbe  
par Nathalie Varignier et Elie Zamprognio

Cette France qui refusa de se coucher devant la force brutale et qui refusa de collaborer avec l'ennemi.

Si en effet le 8 mai est la commémoration d'une victoire, cette date ne sera jamais complètement une fête car nous ne pourrions jamais oublier celles et ceux qui ne virent pas ce jour tant attendu après avoir contribué à le préparer.

Nous célébrons aussi le début d'un espoir. Les hommes et les femmes de 1945 voulaient un monde différent, un monde plus libre, un monde plus humain.

L'histoire jugera si ce monde de l'après guerre aura oui ou non été fidèle à leurs espoirs.

Un monde nouveau est né qui a malheureusement généré d'autres problèmes, d'autres charges, d'autres violences, d'autres intégrismes, d'autres conflits et d'autres guerres.



**Commémoration du 8 mai 45 (suite)**

70 ans après, le combat pour la **paix** et la **liberté** est loin d'être terminé. Il nous appartient de le mener en nous appuyant sur le courage des combattants de la liberté qui nous ont précédé. **La Paix** est la traduction d'un effort permanent de chacun des hommes pour que disparaissent la haine, les conflits et les morts qu'ils entraînent.

Notre premier devoir au delà des discours est de tout faire pour garantir la Paix à celles et à ceux qui nous suivront dans la grande marche de l'humanité.

Vive la paix, vive la liberté ! »



Aranc: Dépôt de Gerbe  
par Marie-Claude Savey-Garet et Claude Monnier



## Les Brèves du Conseil Municipal

Le conseil municipal se réunit **le premier jeudi de chaque mois**, en voici ci-dessous, les principales délibérations.

### • Séance du 8 Janvier 2015

Cette séance a été entièrement consacrée au débat d'orientation budgétaire pour l'année 2015.

### • Séance du 5 Février

- **Approuve à l'unanimité** le programme de coupe et de vente des bois soumis à l'ONF pour la campagne 2015

- **Approuve à l'unanimité** les travaux de maintenance et sylvicoles présentés par l'ONF pour un montant de **4106 € HT**.

### • Séance du 5 mars

- **Approuve à l'unanimité** le compte administratif et de gestion 2014 de la commune faisant ressortir un résultat positif de **131 173.69 €**

- **Approuve à l'unanimité** le compte administratif et de gestion 2014 du CCAS faisant ressortir un excédent de **+ 1564.71 €**

- **Accepte à l'unanimité** l'augmentation du capital de la SEMCODA.

### • Séance du 2 avril

- **Vote à l'unanimité** le Budget primitif 2015

- **Vote à l'unanimité** le taux des taxes locales pour 2015

**TA = 13,00 %**

**TF = 21.00 %**

**TH non bâti = 55.00 %**

- **Vote à l'unanimité** les subventions 2015

**CCAS = 4200 €**

**Centre Léon Bérard = 200 €**

**Société de Pêche = 70 €**

**La commune d'Aranc et son histoire = 2000 €**

- **Vote à l'unanimité** le Budget primitif 2015 du CCAS.

### • Séance du 7 mai

- **Vote à l'unanimité** la demande de subvention auprès de la Région de l'ordre de 30 % du montant des travaux sylvicoles faits par l'ONF.

- **Vote à l'unanimité** la demande d'intégration des parcelles de Salendru et de Marchat au régime forestier

- **Adopte et Vote à l'unanimité** d'intégrer dans le programme de martelage de l'ONF la parcelle n° 23 située Côte Barbas pour du bois énergie destiné à la chaufferie.

- **Vote par 10 voix pour et une abstention**, la proposition faite par le maire de prendre un arrêté pour mettre en place une réglementation sur l'utilisation des Voies communales et chemins ruraux pour l'exploitation forestière.

### • Séance du 4 juin

- **Vote à l'unanimité** la demande de subvention auprès du SDIS pour l'achat de vêtements et d'équipement pour le CPINI

- **Accepte la répartition des coûts** pour la séance de Formation PSCI à destination de la population:

À savoir: **20 €** par le participant

**20 €** par l'amicale des pompiers

**20 €** par la commune

Ce qui représente **120 €** pour la commune.

## CCAS: repas du 14 mars



L'équipe bénévole du CCAS



**Le samedi 14 mars, 60** personnes se sont retrouvées pour le traditionnel repas du CCAS. (Centre Communal d'Action Sociale)  
De nombreuses personnes se sont excusées pour cause de maladie ou retenues par d'autres obligations.  
L'apéritif et la décoration ont été préparés par les membres de la commission.  
Le repas concocté par l'Auberge d'Aranc a été très apprécié.  
L'ambiance était assurée par Charly et ses valseurs ce qui a permis à de nombreux danseurs d'évoluer sur la piste .  
Entre temps, chacune, chacun a pu pousser sa chansonnette.

Chaque invité est reparti avec un petit cadeau offert par l'association « Mozaïc's »

Un grand merci aux bénévoles qui ont animé cette journée.

Nous tenons aussi à remercier Martine Collomb pour son don et « Les Polyphonies du Plateau » qui ont versé 200 Euros au CCAS.

C'est en début de soirée que s'est achevé ce moment convivial.

Colette Raffier

## CCAS: *Goûter des Aînés Lundi 18 mai*



**Lundi 18 mai**, une vingtaine de personnes s'est retrouvée salle de la mairie pour partager un goûter convivial offert par le CCAS. (galettes au sucre, Cerdon, jus de fruits, cidre...)

Toutes et tous ont plaisir à se rencontrer pour

passer un agréable moment.

A l'automne, une autre après-midi sera programmée.

Colette Raffier

## Bibliothèque Municipale

Avec ses **11 bénévoles**, ce service est très actif sous la houlette de Sylvie Guignier-Vauboin et de Marie-Claude Savey-Garet.

Chaque bénévole assure l'accueil du public le samedi matin de 9h30 à 12 heures.

Certaines accueillent les enfants dans le cadre du temps scolaire. Ainsi elles racontent des histoires ou présentent des kamishibais une fois par mois aux 2 classes de l'école d'Aranc. Avant de rejoindre leur enseignante, les enfants choisissent un livre qu'ils emmèneront pour le lire dans le temps scolaire.

Pour les fêtes de fin d'année, certaines ont assuré une animation ( kamishibai ou contes) pour les écoles d'Aranc et d'Evosges.

Il faut dire que ces dames (nous n'avons pas de volontaires hommes mais ils seraient bien accueillis...) ne se contentent pas de donner de leur temps, elles partent en formation assurée par la Direction de la Lecture Publique (DLP) et financée par le Conseil départemental.

Leur travail ne s'arrête pas là: il faut recevoir les livres de la DLP, indexer les livres donnés, les couvrir, les classer, désherber à l'occasion...mais tout cela dans une très bonne ambiance...



## Commission Scolaire

L'année scolaire s'est très bien déroulée et a été pleine d'activités diverses (carnaval, rencontres avec le réseau Plum'petits, travail avec la FRAPNA, sorties au musée Escale Haut Rhône à Brégnier Gordon, Marais de Lavours Muséum d'histoire naturelle de Genève, spectacle de contes sur le développement durable, piscine, cinéma ...

**Merci au Sou des Ecoles qui participe aux transports de ces sorties et À la disponibilité des parents qui ont accepté d'accompagner les enfants**

**A la rentrée de Septembre 2015, Mme Leslie Rajon** quittera son poste de directrice et d'institutrice pour se rapprocher de son domicile. Elle sera remplacée par une enfant du pays, **Mme Sandra Pallet**, dans les

mêmes fonctions.

On enregistrera des départs et des arrivées chez les enfants.

la **classe maternelle** comptera:

2 TPS, 6 PS, 8 MS et 8 GS soit un total de **24 élèves pour Mme Lançon Clotilde.**

**La classe de CP/CE1** se composera de 4 CP et de 12 CE1 soit **16 élèves pour Mme Pallet.**

**La classe d'Evosges** comptabilisera 7 CE2, 4 CMI, 8 CM2 soit **19 élèves pour Mr Bellefin.**

**Au total, 59 élèves** seront scolarisés sur le RPI Aranc-Evosges pour l'année scolaire 2015-2016.

D'ici la fin de l'été, il peut y avoir encore des inscriptions suite à de nouveaux arrivants dans les villages.

## Périscolaires: TAP (temps d'activités périscolaires)

Atelier carton



Plusieurs intervenants ont assuré ce temps d'activités périscolaires, Leslie, Clotilde, Marie-Claude, Sandra, Mme Dumas, Sophie, Mme Couerbe, Mr Cagnin...

**Pour rappel, ce temps se déroule le mardi et vendredi de 15h à 16h30.**

**Il n'est pas obligatoire.**

Un bilan a été effectué en fin d'année pour évaluer l'impact de ces activités.

Nous pouvons noter une bonne participation des enfants (près de 90 %).

Les activités proposées ont rencontré un franc succès. Les décorations de Noël, les jeux de société, le cirque, l'activité musicale, les activités sportives, les marionnettes, les activités manuelles (transformations de vieux vêtements, objets en bois, fusées à eau...).

Pour la rentrée 2015, les inscriptions pour la première période sont déjà enregistrées pour Aranc. Pour Evosges, les documents seront remis aux parents avant la rentrée.

Atelier musique



Atelier dessin



## Réseau Plum'petits

### La faune locale à l'école.

Cette année les deux classes de l'école d'Aranc et celle d'Evosges ont travaillé en lien avec les écoles de Corcelles et Thézillieu sur le thème de la faune locale.

L'année a commencé avec la mise en place d'une **correspondance** entre le RPI Aranc Evosges et les élèves de Corcelles et Thézillieu et ceci dès la moyenne section.

**Chaque classe a travaillé tout au long de l'année sur les oiseaux, les mammifères, les petites bêtes de l'eau, les amphibiens, les insectes de notre région.**

Les élèves ont bénéficié de différentes sorties et animations : sortie au **marais de Lavours** pour les CP CE1, au **musée Escale Haut Rhône** pour les maternelles, animation sur les petites bêtes de la rivière ou du marais pour tous, animation sur les amphibiens pour les maternelles CP CE1.

Chaque classe a pu mettre en place des élevages (phasmes, chenilles, vers de farine ...)

**Plusieurs rencontres** entre toutes ces écoles ont ponctué l'année scolaire.

Une première rencontre au parc des oiseaux en octobre.

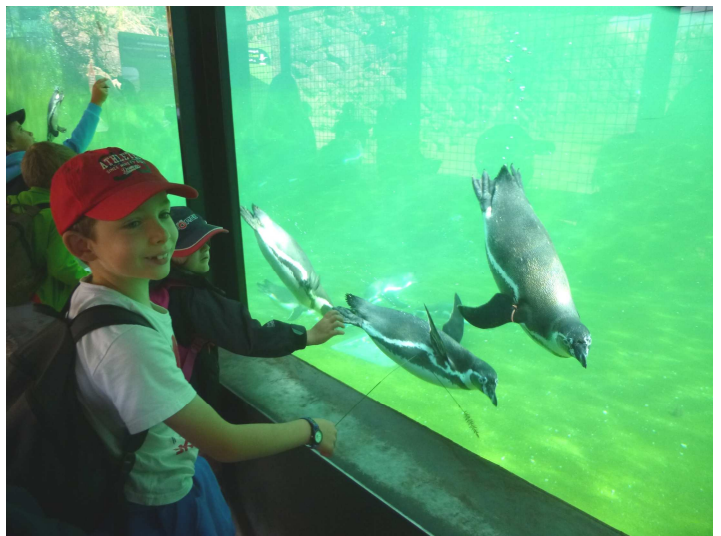
Puis en décembre une rencontre à Aranc sur le thème des oiseaux, ensuite **en avril une rencontre à Corcelles sur le thème des mammifères puis enfin à Thézillieu en juin sur le thème des insectes.**

Lors de ces rencontres plusieurs ateliers ont été proposés (ateliers artistique, scientifique, musical, sportif...) Chaque enfant a pu retrouver son correspondant.

**L'année s'est clôturée avec la visite au mois de juin du muséum d'histoire naturelle à Genève.**

Ce fut une année scolaire très riche . Beaucoup d'échanges entre les classes et les enfants. Des enfants curieux et passionnés.

**L'équipe enseignante remercie encore le sou des écoles pour le financement de toutes ces sorties ainsi que les nombreux parents qui se sont rendus disponibles pour accompagner.**



## Carnaval: le 21 mars

Les déguisements étaient libres.  
 Cette année, nous avons eu la chance d'être accompagnés par la clique des Pompiers.  
 Merci à eux !



On s'est déguisé et on a fait le tour du village.  
 Marceau



On a brûlé le bonhomme carnaval pour fêter le printemps. Joy  
 Le bonhomme ne voulait pas brûler car il pleuvait un peu. Antoine B.



Après on est rentré dans la salle des fêtes. Jules  
 On a mangé, on a bu un coup et on a joué. Ethan,  
 Anatole

## Chasse aux Œufs: le 7 avril

A l'inter-cantine, quand arrive Pâques, une grande surprise attend les enfants.... Et ceux-ci ne se font pas prier pour participer à une chasse bien agréable...

Merci à Marie-Claude et Sandra pour le plaisir que vous donnez à nos enfants!



La récolte est mise en commun...  
Les œufs seront redistribués équitablement  
entre les enfants dans l'après-midi.



La cantine a une autre allure aujourd'hui !  
Avec ses petits lapins et ses papillons, c'est vraiment  
un jour de fête !





Spectacle de fin d'année scolaire : 26 Juin



Comme chaque fin d'année scolaire, les enfants ont enthousiasmé un public nombreux grâce à leurs enseignants .  
Leur spectacle était un régal !



Les plus petits connaissent leurs chansons et danses par cœur et ne se trompaient pas !



Entraînés par leur intervenante musicale Marjolaine Bailleux et leur institutrice , les plus grands nous ont présenté une séance musicale avec des chants



Spectacle de fin d'année scolaire : 26 Juin



La classe d'Evosges nous a époustoufflé par leur maîtrise sportive !  
Quel travail pour arriver à nous présenter ce spectacle ! BRAVO !...



Ci-contre , les CM2 ont eu un dictionnaire offert par le Sou des Ecoles pour leur entrée en 6 ème.



## Départ de l'enseignante directrice de l'école d'Aranc



La directrice **Leslie Rajon** se rapproche de son domicile à la rentrée scolaire 2015.

Ses élèves, profitant du spectacle de fin d'année ont tenu à la remercier pour sa gentillesse et son efficacité...



Le SIVU par l'intermédiaire de son président a tenu lui aussi à remercier Leslie pour sa compétence, son énergie, sa disponibilité. Le maire d'Aranc a rappelé son travail de rapprochement avec l'école d'Evosges, ses rapports amicaux avec les élus...

**Leslie,  
tu nous manqueras, mais...  
nous te souhaitons une bonne  
continuation !**



# Intercommunalité

## Changement de Président

Appelé à de nouvelles fonctions professionnelles au sein du Conseil départemental (Directeur Général des services), **Franck Staeyert** a dû abandonner tous ses mandats d'élu au **30 juin 2015**.

Son successeur à la présidence de la Communauté de Communes **Philippe Emin**, maire de Cormaranche en Bugey a été élu sans surprise.

**Les autres Vice-présidents ont été reconduits à l'identique et ont gardé leur même délégation.**

Seul **Didier Bourgeois** a été désigné membre du bureau pour prendre la délégation neige et sport en remplacement de Philippe Emin.

Le nouveau président a confirmé la poursuite des 3 grands projets en cours à savoir:

- La cité Montcornelles
- La recherche d'eau chaude pour l'aqualudisme
- L'installation de canons à neige sur le site de Terre Ronde pour le ski alpin.

Il s'est prononcé en faveur d'une commune nouvelle à 8 voire éventuellement à 10 avec Evosges et Hostiaz.

Une étude est lancée, des groupes de travail se réuniront en septembre pour un rendu début octobre.



Les membres du nouveau bureau

## Syndicat des eaux du Borey

### Assainissement du bourg d'Aranc

La société **SINBIO** retenue pour la mission de maîtrise d'œuvre de la station d'épuration du village d'Aranc nous a présenté courant juin un mémoire méthodologique correspondant à la phase d'avant projet.

Il présente un **état des lieux** de l'assainissement du bourg d'Aranc, expose les bases de dimensionnement du futur ouvrage compte tenu des charges actuelles raccordées et d'une estimation des charges futures.

Il expose également les **différentes filières** de traitement envisageables en indiquant pour chacune les avantages et les inconvénients compte tenu des contraintes propres au bourg d'Aranc.

Différents scénarios de traitement sont présentés ainsi que différents lieux d'implantations:

- Boues archivées en aération prolongée
- Décanteur-lit bactérien + clarificateur
- Lagunage naturel
- Filtre planté de roseaux

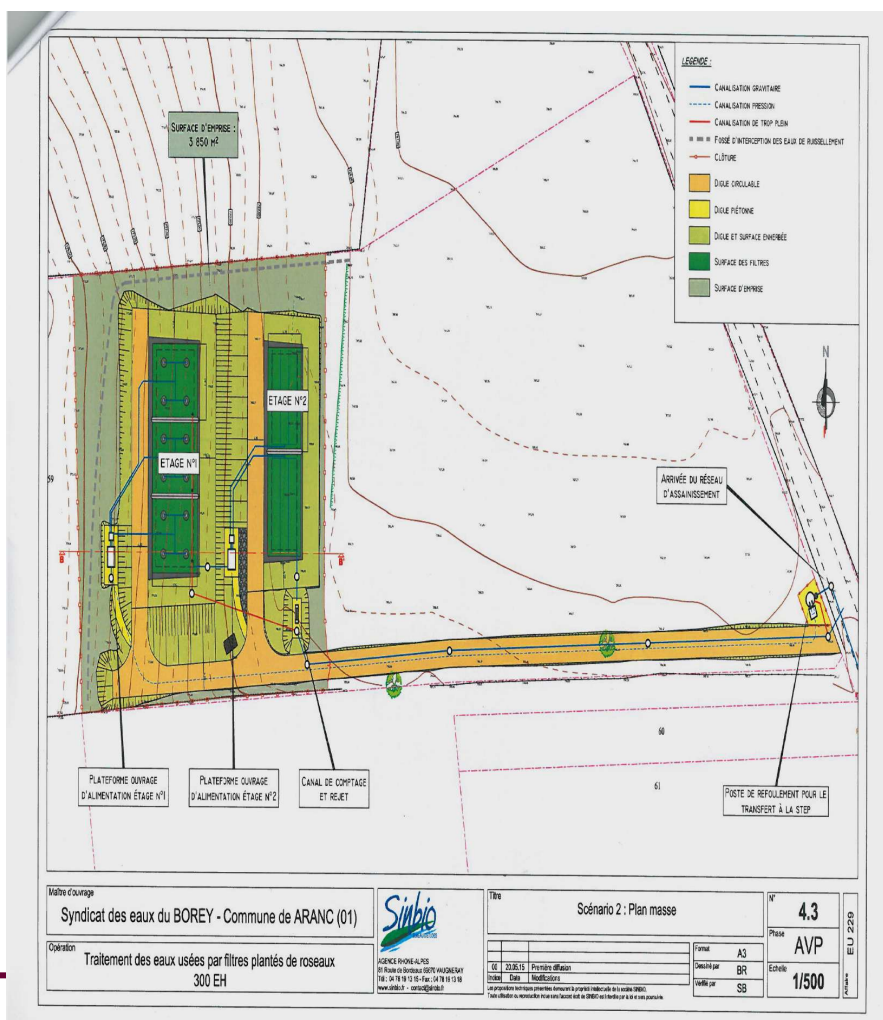
**Après étude, c'est le système de filtre planté de roseaux qui semble le plus approprié à notre situation.**

**Son implantation** se ferait au Nord du bourg en direction du marais de Jarine sur la gauche de la voie communale.

Compte tenu du relief du terrain, on envisagerait un fonctionnement gravitaire de la station sur 2 étages (voir plan ci-dessous).

L'évaluation financière se situerait entre **260 K€** et **268 K €** hors acquisition du terrain et viabilisation (AEP + EDF).

Le coût d'exploitation et d'entretien par an est estimé à **3800€**.



# Manifestations

## Une pluie de médailles à la Fruitière d'Aranc ! le 11 mars

Après la médaille d'argent obtenue l'année dernière, cette année Joël Pelletier a mis la barre plus haute, il nous ramène une médaille d'Or et une médaille de Bronze du Concours Général de Paris, pour ses fromages blancs et ses yaourts aux fruits. Le 11 mars à son initiative et soutenu par la municipalité, une petite réception a eu lieu dans les locaux de la Fruitière en présence de Guillaume Lacroix, 1er vice-président du Conseil Général de l'Ain et de ses 2 fournisseurs de lait locaux.



**Félicitations à Joël Pelletier et à toute son équipe pour ces belles médailles qui récompensent la qualité de son travail et qui prouvent que les circuits courts ont un bel avenir ..**



# Manifestations

FNACA le 19 mars

Comme chaque année, les anciens combattants de la guerre d'Algérie du Plateau ont tenu à honorer un des leurs :

**Raymond Durochat**

Mort aux combats.



Dépôt de gerbe par Marcel Ferrari



## Vie Associative

### Mozaïc's: *Carnaval vénitien 1er mars*

Ce dimanche une cinquantaine de Randoillards se sont retrouvés à Annecy pour le Carnaval Vénitien. Malgré la pluie tout le monde a été émerveillé par la beauté et la curiosité des masques et des costumes déambulant le long des canaux du vieil Annecy.

L'atmosphère italienne n'était pas loin.

Annie Navel association Mozaïc's.





**Remise des certificats par le CPINI: 25 avril**

Nathalie Varignier, Josette Bely, Annie Bricaud, Yvonne Besson, Bernard Bonnot, Danielle Schermesser (absente sur la photo) ont reçu des mains du Chef de Corps Patrice Tenand le samedi 25 avril 2015, leur Certificat de Compétences de citoyen de sécurité civile, en présence de **Pascal Ferrigno** (formateur), **du Maire** et des membres du conseil municipal et de plusieurs pompiers.

Il est important que la population soit formée aux premiers secours. Ces gestes peuvent sauver des vies dans l'attente de l'arrivée des pompiers.

**Prochainement une remise à niveau sera faite aux personnes qui ont suivi cette formation en 2013**



Défibrillateur

## Sou des Ecoles: pizzas, marché aux fleurs



Cette année encore, le marché aux fleurs du Sou des écoles a remporté un vif succès auprès de la population. Diverses variétés de fleurs et plants potagers vont embellir les maisons et jardins de la commune. Encore et toujours **MERCI** de votre participation à nos manifestations tout au long de l'année scolaire.

Les enfants du RPI ont encore profité de très belles sorties scolaires, dont la plus attendue : la visite du Muséum d'histoire naturelle de Genève, le 18 juin 2015.

**Nous voudrions vous faire prendre conscience que le rôle du Sou des Ecoles est vital pour l'ensemble du RPI : il y a 65 enfants pour un budget total investi par le sou des écoles de 6000 euros, soit 92.3 euros par enfant pour cette année scolaire 2014/2015, sans aucune autre aide financière extérieure.**

C'est pour cela que nous invitons tous les parents qui le souhaitent à venir nous rejoindre, afin que « nos chères petites têtes blondes » puissent encore profiter de toutes ces activités gratuitement et durant de nombreuses années....

**Passez un bon été et de très bonnes vacances,**

**Et nous vous donnons rendez-vous le samedi 10 octobre 2015 pour les galettes.**



Visite au muséum d'histoire naturelle de Genève



Fête de la Musique: 19 Juin



Les Polyphonies du Plateau



Lilou Tetaz

Malgré le froid, le public était au rendez-vous. Chorale et artistes ont vaillamment honoré ce moment convivial devant l'Auberge d'Aranc.



Silué Tetaz



Charly et 2 de ses collègues musiciens

Comité Local du Dreffia: *Matinée de nettoyage le 8 Juillet*

Plusieurs membres du Comité Local du Dreffia se sont retrouvés ce mercredi 8 juillet pour une opération: « **nettoyage du petit patrimoine** ».

Cette année, ils avaient choisi le travail des Pézières et le bac des Lavanches à Résinand.

Cette matinée a été laborieuse, après un nettoyage de la toiture du travail, de nombreuses tuiles se sont avérées cassées. Grâce à la réserve de Jean Jacques Orasion, la rénovation a pu se faire. Le pourtour de ce bâtiment a été dégagé et notre « Travail » a retrouvé fière allure !

Le Bac des Lavanches avait besoin d'un bon élagage et d'un bon nettoyage pour être mis à l'honneur. Chose faite grâce à nos deux maires dévoués !

Le lavoir des Pézières a eu droit lui aussi à un bon coup de jet par Gérard Gaillard.

**Merci à tous pour leur dévouement !**

## Etat Civil

## Décès

- **Paulette Chavent épouse Favérial** nous a quitté le 4 février 2015 à Hauteville lompnes.



Elle est née à Aranc le 14 mai 1928, a épousé en 1946 Henri Favérial cheminot à Ambérieu en Bugey, ville où ils ont habité de nombreuses années avant de revenir dans la maison familiale de Résinand.

Elle était veuve depuis 1979.

Nos garderons de Paulette le souvenir d'une femme souriante, avenante et généreuse envers les autres.

Rattrapée par cette maladie incurable, sa fin de vie fut pénible pour elle et sa famille.

Repose en paix chère Paulette.

- **Hélène Pingon épouse Defillon** le 20 février à Lyon (tante de Gilles Pingon).

- **Solange Brunier épouse Placet** nous a quitté le 23 mars à Ambérieu en Bugey à l'âge de 94 ans. Elle est née à Pont d'Ain en 1921, élevée chez ses grands parents à Prémazel près de Belley. Elle épouse Joseph Placet et de ce mariage naît 7 enfants qu'elle élève

tout en assurant les durs travaux de la ferme.

Solange faisait partie de cette génération de femmes d'agriculteurs, qui à Résinand plus qu'ailleurs, furent confrontées aux pénibles travaux des champs en plus des travaux ménagers.

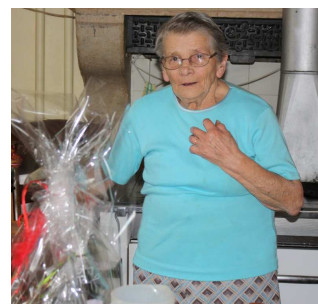
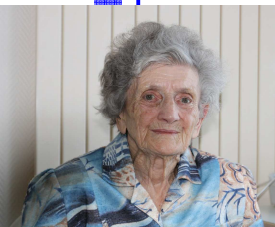
Derrière cette silhouette d'apparence fragile se cachait une volonté et un courage qui surmontaient toute fatigue.

Infatigable, dévouée, elle l'a été jusqu'au bout. A la maison de retraite, à plus de 90 ans, elle apportait son aide aux autres pensionnaires.

« Aujourd'hui, tu reposes dans ce petit cimetière de « La Combette »,

Ce repos tu l'as mille fois mérité.

Salut Solange »



- **Mireille Compare épouse Pallet** nous a quitté le 27 mars à Aranc.

Née à Aranc le 23 août 1922, elle s'est mariée le 27 avril 1957 avec Claude Clément Pallet . Deux enfants sont venus égayer leur foyer (Gilbert et Monique).

Il y a 3 ans, nous avons eu le plaisir de lui fêter son 90 ème anniversaire avec sa famille.

Discrète et souriante, elle a pu rester jusqu'à son dernier souffle dans cette maison qu'elle aimait tant. Veuillez trouver ci-dessous quelques extraits du témoignage de ses petites filles:

« Maman, mémé, grande-mémé... tu as été tout cela pour nous et tu le resteras.

Ton énergie extraordinaire, ton franc parlé et ton sens de l'humour qui t'ont animé tout au long de ta vie et qui ne t'ont pas quitté, sont à présent un trésor pour nous tous.

C'est dans cette énergie que nous puisons pour faire face à ta disparition et au vide immense qui s'est installé en nous.... »

## Naissance:

- **Lenny fils d'Isabelle et de Stéphane Prévatiati** le 2 juin à Amberieu en Bugey

## Infos Diverses



### Ma ruche je l'aime, je la déclare !

#### Tous concernés par la déclaration des ruchers !

Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

#### Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, savoir où sont vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage...). Enfin, il faut savoir que les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers.

Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

#### Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

**Tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février.**

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

Par internet sur le site : [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

Par papier en retournant le document Cerfa N° 13995\*02 à votre GDS.

**Merci pour les abeilles !**

## Nouveaux Arrivants

### A Rougemont

- **Lionel PERRET** locataire depuis le 1er Août à l'ancienne école



## La commune d'Aranc et son Histoire



Le Conseil Municipal ,après réflexion , et avec l'aide des services du Trésor, a décidé de créer une association pour faciliter la gestion financière des documents

élaborés dans le cadre de notre travail de mémoire.

Avec l'aide des enfants de l'école, **un DVD** a été réalisé par les enfants de l'école d'Evosges sous la houlette de leur enseignant **Stéphane Bellefin**.

Ce DVD a connu un franc succès puisque plus de **100 DVD** ont été diffusés. Une partie a été offerte aux enseignants et personnalités. La majeure partie a été achetée par des habitants de la commune ainsi que des personnes extérieures très intéressées par cette page d'histoire.

Comme nous avons eu l'occasion de l'indiquer, la commune souhaite poursuivre ce travail de mémoire.

Le premier DVD a essentiellement été axé sur cette journée du 7 février 1944 intitulé « **une commune meurtrie par la barbarie nazie** ».

Nous souhaitons compléter ce premier support audio visuel par la rédaction d'un petit opuscule papier illustré de photos et documents que nous avons en partie présentés dans une modeste exposition.

Le 7 février 1944 a été une journée tragique pour notre commune. L'armée hitlérienne fusilla une mère de famille ainsi que 2 hommes et 15 autres sont déportés.

Notre objectif a été de ne pas laisser tomber dans l'oubli l'horreur de ceux qui ont vécu cet évènement et qui, pour la plupart, ont été envoyés au camp de Mauthausen.

Rappeler également les souffrances des familles sans nouvelles de leurs fils et de leur époux.

La majorité était des agriculteurs laissant leur épouse bien souvent seule gérer l'exploitation. Au-delà des déportés, nous voulions également

ne pas oublier les prisonniers qui sont restés 5 longues années à travailler pour l'Allemagne dans des conditions parfois proches de celles des camps de concentration.

Nous avons rencontré pratiquement toutes les familles de prisonniers, de déportés que nous tenons à remercier pour leur accueil, n'hésitant pas à apporter leur témoignage et les documents en leur possession. Nous avons pu constater que les déportés, les prisonniers avaient très peu parlé à leur famille de ce qu'ils avaient vécu.

D'autre part, nous avons particulièrement apprécié la rencontre avec **Joannès Pélisson**, ancien déporté encore en vie et qui faisait partie des **15 déportés d'Aranc du 7 février 1944**.

Cette nouvelle page d'histoire représente un travail important, qui sera mené de pair par la commune et l'association.

Sa création a été décidée au cours d'une assemblée constitutive le **18 mars 2015**, elle a pour titre « **La Commune d'Aranc et son Histoire** ».

Son **but** : réaliser le travail de mémoire et la mise en valeur des évènements historiques qui ont touché la commune.

Son **siège** est à la mairie d'Aranc, 50, Place de la mairie.

**Le bureau est composé de :**

- **J-François Julliard, Président**
- **Daniel Mathieu, Vice-Président**
- **M-Claude Savey-Garet, Secrétaire**
- **Joël Grobas, Trésorier.**

Toutes les personnes intéressées peuvent adhérer à cette association, la cotisation annuelle est de **1 euro**. Pour cela vous pouvez vous adresser en mairie ou à un membre du bureau.

La procédure d'organisation administrative et financière est pratiquement terminée.

Une rencontre s'est déroulée le **22 juillet 2015** avec les volontaires qui ont déjà exprimé leurs souhaits de contribuer à la réalisation de ces différents documents.

**Etaient présents** : François Oraison, Michel Besson, J-François Julliard, M-Claude Savey-Garet,

**Excusés** : Paul Besson, Isabelle Dumas, Daniel Mathieu, Colette Raffier.

## La commune d'Aranc et son Histoire (suite)

La réflexion a été engagée sur le contenu des documents à réaliser sur la base de **4 thèmes** :

- Les prisonniers
- La Résistance
- le 7 février 1944
- la déportation

Les participants ont suggéré que des groupes se mettent en place pour chaque thème proposé. Il a été procédé particulièrement au tri des documents en notre possession.

Une prochaine réunion est prévue le **8 septembre à 20 heures** pour visionner les enregistrements vidéo.

Pour celles et ceux intéressés par ces sujets, n'hésitez pas à vous faire connaître, vous serez les bienvenus.

Le Conseil Municipal,

L'Association,

Si vous désirez acquérir ce DVD au prix de 7 € prenez contact avec un membre du bureau.

